

ÉVÉNEMENT DE LA SECTION SCHOLARS AT RISK EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES – « UNIVERSITIES IN ACTION: ADAPTING SUPPORT, STRENGTHENING INTEGRATION, DEFENDING FREEDOM »

3 JUIN 2025, BRUXELLES

Le 3 juin 2025, la section Scholars at Risk en Fédération Wallonie-Bruxelles, rassemblant l'ARES, le CRef, l'ULB, l'UCLouvain et l'ULiège, organisait à Bruxelles un événement dont la pertinence résonne fortement avec les enjeux actuels: « **Universities in Action: Adapting Support, Strengthening Integration, Defending Freedom** ». Dans un contexte géopolitique tendu, marqué par les conflits armés, la répression politique et la montée des nationalismes, cette rencontre a rassemblé des représentant-es d'établissements d'enseignement supérieur, d'organisations internationales, d'organismes publiques et politiques, ainsi que des acteur-rices de terrain engagé-es dans la défense de la liberté académique.

Une mobilisation collective face à l'urgence

Dès l'ouverture, les interventions du **Prof. Laurence Ris** (UMONS), **Charline Cauwe** (ARES) et **Gianna Hegarty** (SAR Europe) ont posé les fondations d'un message fort : **la liberté académique est un droit fondamental**, et sa défense est indissociable de celle de la démocratie.

Dès l'ouverture, **Laurence Ris**, vice-rectrice à l'UMONS, présidente des Commission des relations internationales de l'ARES et du CRef, a livré un discours puissant et sans détour. Face à la multiplication des crises – guerre en Ukraine, répression en Palestine, recul des libertés académiques aux États-Unis – elle a lancé un appel clair :

« Nous devons réagir. Nous devons rester fidèles à nos valeurs. Les universités ne sont pas seulement des lieux d'apprentissage – ce sont des écosystèmes vitaux pour la discussion libre, le débat et l'échange d'idées. Ce sont des sanctuaires pour celles et ceux dont la voix est réduite au silence ailleurs. Accueillir un chercheur en danger n'est pas seulement un impératif moral – c'est un acte de résistance. C'est aussi un acte de reconstruction. »

Elle a salué l'engagement des universités membres de la section SAR FWB, qui ont récemment **renouvelé leur protocole d'accord (MoU)**, témoignant ainsi de leur volonté commune de renforcer et pérenniser leur action. Le **CRef et l'ARES**, a-t-elle ajouté, sont pleinement investis pour soutenir ces institutions, non seulement comme facilitateurs, mais comme **défenseurs clairs et engagés de la liberté académique**.

Charline Cauwe, directrice des relations internationales à l'ARES, a quant à elle souligné le rôle central de la coordination francophone belge dans cette dynamique. L'ARES, en tant que plateforme rassemblant toutes les institutions d'enseignement supérieur de la FWB, agit comme un **catalyseur de solidarité académique**.

Le soutien de la FWB à cette initiative, à travers la présence de **Thierry Zeller**, chef de cabinet adjoint de la Ministre-Présidente Elisabeth Degryse, en charge de l'enseignement supérieur, a renforcé la légitimité

politique de cette démarche. Il a rappelé que l'accueil des chercheur·euses en danger est un **enjeu éthique, scientifique et sociétal**, qui doit être porté à tous les niveaux de gouvernance.

Adapter les dispositifs aux réalités des chercheurs déplacés

Le premier panel, modéré par le **Prof. Sébastien Van Drooghenbroeck (UCLouvain)**, a exploré les défis liés à l'adaptation des dispositifs d'accueil. Le **Prof. Eric Florence (ULiège)** a insisté sur la diversité des parcours : certains chercheur·euses fuient des guerres, d'autres des régimes autoritaires, et tou·tes ne se reconnaissent pas dans le terme de « réfugié·e ». Le déplacement académique, souvent valorisé dans les carrières scientifiques, devient ici un **exil contraint**, marqué par la perte de repères, l'effacement des acquis antérieurs et un profond traumatisme émotionnel.

Gianna Hegarty (SAR Europe) a présenté le programme **MSCA4Ukraine**, financé par l'Union européenne et illustrant la volonté de **concilier mobilité académique et solidarité internationale**. Elle souligné l'importance de maintenir des liens actifs entre les chercheur·euses ukrainien·nes et leurs institutions d'origine, afin de limiter le risque de *brain drain*. Elle a insisté sur la nécessité de concevoir des programmes qui permettent à ces chercheur·euses de contribuer à la reconstruction de leur pays, tout en s'intégrant dans les réseaux européens. De son côté, **Emily Borzcik** (Scholar Rescue Fund) a souligné l'importance d'adapter les critères d'évaluation aux contextes locaux et de favoriser l'accueil dans des institutions géographiquement proches du pays d'origine, lorsque cela est possible. **Elodie Decostre** (ULB) a quant à elle témoigné du soutien offert par le Fonds de Solidarité de l'ULB depuis 2017 et sur les différents formats d'aide qu'il décline, comme les séjours courts, qui offre une bulle d'air aux chercheur·euses accueillies afin qu'elles puissent reprendre pied sans pression excessive.

Intégrer durablement dans les communautés francophones

Le deuxième panel a mis en lumière les bonnes pratiques d'intégration dans les institutions francophones. **Laura Lohéac** (PAUSE, Collège de France) a rappelé que l'accueil ne se limite pas à une bourse : il implique un accompagnement administratif, psychologique et linguistique. Elle a insisté sur l'importance de préparer les chercheur·euses dès leur arrivée à l'après-bourse au travers de formations, qu'elles soient linguistiques ou professionnelles, afin de faciliter une intégration durable. Des ateliers sont également organisés par le programme PAUSE avec des structures spécialisées dans l'insertion hors du monde académique. Le programme, qui a soutenu plus de 600 chercheur·euses et 100 artistes, agit aussi comme acteur de plaidoyer pour la liberté académique.

Véronique Larosa (ULiège) a présenté l'initiative « Université hospitalière », adoptée en 2022 par l'ULiège. Cette politique est portée par un groupe de travail dédié qui se réunit chaque mois pour concevoir et ajuster les mesures d'accueil d'étudiant·es et chercheur·euses en danger. Ce cadre structuré incarne la volonté de l'université de promouvoir l'inclusivité, la résilience et l'excellence académique. Elle a également souligné l'importance de **créer des passerelles avec le monde industriel**, afin d'ouvrir des perspectives professionnelles au-delà du milieu académique.

Aleksei Pleshkov, ancien boursier du Fonds de solidarité de l'ULB (2022–2024), a partagé un témoignage personnel sur son expérience de chercheur en exil et sur les difficultés liées à l'intégration académique et sociale. Il a notamment mentionné l'importance de s'appuyer sur le soutien organisationnel offert dès les premiers mois, en particulier pour naviguer dans les systèmes administratifs locaux ; de s'engager plus

intensément dans l'apprentissage du français dès le début ; d'appréhender ses attentes en matière de carrière académique de manière plus réaliste ; et d'explorer anticipativement les opportunités professionnelles en dehors du milieu académique. Son témoignage a apporté un éclairage précieux sur la dimension humaine de l'exil académique et sur la nécessité d'un accompagnement structuré et durable des chercheurs en danger.

Préserver la liberté académique dans les partenariats internationaux

Le troisième panel, modéré par la **Prof. Anne Weyembergh** (ULB), a abordé une question complexe mais essentielle : comment les universités peuvent-elles intégrer la défense de la liberté académique dans leurs politiques de collaboration internationale ?

La **Prof. Vanessa Frangville** (ULB) a rappelé que rompre un partenariat avec une université ne signifie pas s'opposer à son gouvernement national, mais bien affirmer ses propres valeurs. Il s'agit de préserver l'intégrité académique, notamment lorsque certaines vont à l'encontre des principes fondamentaux de liberté et de sécurité.

La **Prof. Édouard Delruelle** (ULiège) a insisté sur le fait que les décisions de rupture ou de maintien de partenariats sont toujours politiques, et doivent être prises au cas par cas, en tenant compte du contexte local. Il a également souligné l'absence d'un outil fiable pour évaluer la liberté académique au niveau des universités, l'*Academic Freedom Index* existant opérant cette analyse au niveau des pays.

Enfin, le **Prof. Sébastien Van Drooghenbroeck** (UCLouvain) a souligné les effets collatéraux de ces décisions : suspendre un partenariat peut avoir des conséquences directes sur les chercheur-euses locales ou locaux, qui deviennent des victimes indirectes. Il a plaidé pour une approche équilibrée qui permette de dénoncer les atteintes aux droits humains tout en maintenant des liens avec les individus engagés dans la recherche.

Tous ont souligné la complexité de ces décisions, et rappelé que la distinction entre partenariat institutionnel et collaboration individuelle est essentielle, mais difficile à mettre en œuvre.

Une dynamique à poursuivre et à élargir

En conclusion, les intervenants ont appelé à **poursuivre la structuration de la section SAR FWB**, à élargir le cercle des institutions engagées à d'autres acteurs actifs en dehors de nos frontières, à approfondir la recherche sur la liberté académique, et à garantir un **financement pérenne** pour les programmes d'accueil. La Fédération Wallonie-Bruxelles, à travers ses représentants, a exprimé sa volonté de soutenir cette dynamique, en lien avec les autres niveaux de pouvoir et les partenaires européens.

Cet événement a permis de **mettre en lumière des initiatives inspirantes**, de **créer des synergies nouvelles**, et surtout de **réaffirmer un engagement collectif** : celui de faire des universités des espaces de liberté, de solidarité et d'espoir pour celles et ceux qui, partout dans le monde, voient leur droit à la recherche et à l'enseignement menacé.